



Gestion des risques

Mesures de contrôle sanitaire au travail

Après un arrêt des activités, les mesures de contrôle sanitaire important.

En raison d'une catastrophe ou d'un autre événement d'urgence, une entreprise peut vouloir ou devoir cesser ses activités. Par conséquent, certaines mesures doivent être mises en œuvre pour assurer le retour des employés dans un milieu de travail sécuritaire. Voici un guide qui vous aidera à recenser les ressources appropriées pour nettoyer et assainir votre milieu de travail et faire en sorte qu'il demeure sain et sécuritaire.

Évaluez les risques

Qu'il s'agisse de dommages causés par l'eau et la fumée ou d'un nouveau risque de nature biologique, les entreprises peuvent devoir faire face à une variété d'enjeux liés au nettoyage et à l'entretien lorsque vient le moment de rouvrir leurs portes. En saisissant bien les risques matériels et sanitaires auxquels ils font face, les employeurs peuvent prendre des mesures appropriées en matière de contrôle sanitaire.

- Les conditions et les orientations peuvent changer à mesure que les données et la recherche évoluent. Il est donc important de se baser sur les plus récents renseignements provenant de sources fiables, telles que l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les services de gestion des urgences et de santé publique du fédéral et des provinces.
- Effectuez une évaluation en bonne et due forme des risques afin de vous faire une meilleure idée de l'étendue des employés ou des biens exposés au risque, puis centrez vos efforts de rétablissement sur les zones qui en ont le plus besoin.

Réintégration du milieu de travail

Après un arrêt des activités, il est impératif de faire en sorte que votre programme de santé et sécurité demeure souple. Dépendant du risque qui a causé l'arrêt de vos activités, diverses activités de nettoyage, de désinfection et de décontamination peuvent se révéler nécessaire avant la réouverture de votre entreprise.

- Les activités de nettoyage doivent être entreprises à un moment approprié compte tenu des risques recensés. Certains risques s'estompent généralement rapidement. C'est notamment le cas des virus, qui meurent en quelques jours à peine. D'autres, comme la moisissure, peuvent prendre de l'expansion en l'espace de quelques jours.
- Ayez vos activités de nettoyage, de désinfection et de décontamination sur les zones fortement fréquentées.
- Examinez les étiquettes pour vous assurer que le produit utilisé représente un choix tout indiqué pour l'endroit envisagé.
- Vérifiez toujours la fiche technique sur la sécurité des substances lorsque vous choisissez un produit de nettoyage et portez un équipement de protection individuelle approprié en fonction de cette information. Il est recommandé de porter des gants lorsqu'on manipule des agents de nettoyage et d'assainissement.

- Dans la mesure du possible, nettoyez pendant les périodes d'inoccupation et évaluez tout nouveau risque lié aux processus de nettoyage et de désinfection.
- Assurez-vous que ces processus ne représentent pas un risque professionnel accru pour les employés.

Hygiène personnelle/plan de protection

Une fois les portes de l'entreprise rouvertes aux employés et aux visiteurs, le recours à des mesures d'hygiène personnelle et à d'autres mesures de protection personnelle constitue la meilleure façon de limiter la recrudescence d'un risque ou l'apparition d'un nouveau risque.

- Le lavage de base des mains peut contribuer à réduire efficacement la transmission des contaminants.
- Outre l'ASPC, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) fournit des lignes directrices sur la façon de protéger les employés contre les agents pathogènes à diffusion hémato-gène et d'autres maladies infectieuses.
- L'équipement de protection individuelle n'est efficace que s'il est porté et utilisé adéquatement. Suivez les conseils du fabricant en matière d'utilisation et d'entretien, et offrez une formation sur ces aspects à vos employés.
- L'utilisation d'un respirateur comporte des risques. Prenez des précautions et assurez-vous de choisir le bon type de respirateur et de l'utiliser et l'entretenir adéquatement.

Rappels importants

Après une catastrophe naturelle ou un risque émergent à grande échelle, les entreprises peuvent s'adresser à des entreprises de services spécialisées pour les aider à effectuer les travaux de nettoyage et à se rétablir. Il est important de rester à l'affût des signaux d'alarme, car les directives et procédures à suivre dans le cas d'un risque émergent ou unique peuvent ne pas avoir été établies. Certains facteurs à prendre en considération :

- Attention aux entreprises qui promettent de supprimer entièrement le risque. Des entreprises peuvent être en mesure d'effectuer des travaux de nettoyage ou de désinfection jusqu'à un certain point, mais elles doivent s'en tenir rigoureusement aux méthodes reconnues.
- Il peut exister des méthodes de vérification reconnues pour déterminer l'efficacité des procédures de nettoyage et de désinfection, mais ce n'est pas toujours le cas, surtout s'il s'agit d'un nouveau risque. Si l'entreprise de service propose une vérification de ses travaux, demandez-lui si elle effectuera des tests préalables et postérieurs et quelles normes elle utilisera pour la comparaison.
- Lorsque vous achetez et choisissez des pièces d'équipement de protection individuelle, assurez-vous que toutes les pièces ont été étiquetées et approuvées par un organisme de normalisation propre au pays, comme la CSA (Association canadienne de normalisation) ou la NIOSH aux États-Unis.
- Santé Canada propose une liste des désinfectants autorisés qui permettent de détruire efficacement les agents pathogènes viraux

Ressources supplémentaires sur l'hygiène au travail

Ressources sur la protection des voies respiratoires (CCHST)

Conseils sur le lavage des mains et les antiseptiques pour les mains (ASPC)

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre souscripteur CNA local ou visitez cnacanada.ca.